SUNDEP-Solidaires Paris
Académies de Paris, Orléans-Tours
144 Boulevard de la Villette 75019 PARIS Tél. : 01 43 60 59 47
ac-paris@sundep.org
ac-orleans-tours@sundep.org

Communiqué Sundep-Solidaires

Après la dénonciation unilatérale de la Convention collective des personnels des services administratifs et économiques, des personnels d'éducation et des documentalistes des établissements d'enseignement privés (PSAEE) par les employeurs, ceux-ci sont arrivés à leurs fins : la confiscation de tous les acquis conventionnels et catégoriels et la mise en place d'une durée unique du temps de travail des salariés.

La rédaction de l'accord de substitution est terminée ; le projet est soumis à signature ; l'heure est actuellement à la réflexion pour les organisations syndicales :

Faut-il refuser de signer cet accord ?

Si ces organisations salariales refusent en bloc de se soumettre, c'est le code du travail qui s'appliquera aux nouveaux salariés ; mais les employeurs se verront imposer d'intégrer tous les avantages acquis de l'ancienne convention pour tous les salariés en poste avant le 10 novembre 2010.

C'est la position du Sundep-Solidaires qui refuse de plier devant le diktat patronal.

L'accord de classification a été très mal vécu par une grande majorité des salariés PSAEE et a engendré de très grandes frustrations. Si quelque syndicat accepte de signer l'accord de substitution, il accepte des dispositions en deçà du texte initial de la convention PSAEE pour l'ensemble des salariés. Il actera ainsi un nouveau recul salarial et une réduction des garanties et droits collectifs.

Certaines organisations syndicales sont tentées de signer cet accord de substitution, ce qui risque de les conforter dans leur renoncement par un référendum qui plébiscite la capitulation des salariés.

Étant donnée l'urgence de la situation, le Sundep-Solidaires appelle l'ensemble des salariés PSAEE à se mobiliser dans l'unité pour refuser cet accord et à répondre non au référendum.

Répondre massivement NON à ce référendum organisé par quelques organisations syndicales c'est dire :

NON à la flexibilité accrue

NON à l'allongement du temps de travail

NON à la réduction des congés payés

NON à la réduction de l'indemnité de départ en retraite

Et surtout NON à ce simulacre de démocratie.

Il est temps pour les salariés PSAEE de prendre en charge leurs intérêts propres.